Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En vue de la prochaine retraite de M. Decrauzat, la procédure de succession du directeur général des Hospices-CHUV est engagée

Bernard Decrauzat, directeur général des Hospices-CHUV, qui atteindra l'âge de la retraite l'année prochaine, a donné sa démission pour le 30 juin 2008. Le Conseil d'Etat en a pris acte et lui exprime sa reconnaissance pour plus de 15 années de collaboration au service de l'Etat. Il a chargé le chef du Département de la santé et de l'action sociale de mettre au concours le poste pour des personnalités ayant de préférence un profil de médecin au bénéfice d'un rang professoral.

Le Conseil d'Etat exprime toute sa gratitude et sa reconnaissance à Bernard Decrauzat pour les nombreuses missions qu'il a menées à bien depuis 1991 au sein du Département de la santé et de l'action sociale, en qualité de directeur du CHUV, de secrétaire général du département et de directeur général des Hospices-CHUV. Sa large expérience des questions hospitalières et sa sensibilité tant aux aspects professionnels et humains qu'à une gestion rigoureuse ont constitué de précieux atouts pour l'Etat et les missions de soins, de formation et de recherche du CHUV. Les mandats exercés par M. Decrauzat lui ont permis d'être actif sur le plan suisse et de participer étroitement aux projets intercantonaux et cantonaux. Il a encouragé la collaboration avec l'UNIL, la Faculté de biologie et de médecine, l'EPFL et les différents partenaires de l'hôpital. Le Conseil d'Etat se réjouit de pouvoir compter sur son expérience et ses capacités jusqu'au 30 juin 2008, date à laquelle il prendra sa retraite.

La succession de M. Decrauzat s'inscrit dans la perspective d'une gouvernance unique des aspects hospitaliers (soins) et académiques (formation et recherche) des activités des Hospices-CHUV. Le 10 janvier 2007, le Conseil d'Etat a accepté le rapport préliminaire sur ce projet, lequel prévoit notamment que cette gouvernance unique est assurée par une présidente ou un président issu du milieu académique.

Afin de favoriser la mise en oeuvre de ce projet, dont le Conseil d'Etat a accepté le principe, le profil de direction recherchée correspond de préférence à celui de médecin au bénéfice d'un rang professoral. Indépendamment du projet de gouvernance unique, ce profil est conforme aux enjeux et aux problèmes à prédominance médicale d'un

hôpital universitaire. L'ouverture du poste au concours devrait aboutir à une nomination dans le courant du mois de juin 2007. La délégation du Conseil d'Etat aux affaires hospitalo-universitaires fonctionnera comme commission de sélection des candidates et candidats.

La désignation d'une directrice ou d'un directeur général ayant rang professoral ne remet pas en cause les fonctions existantes de directrice des soins et de directeur médical des Hospices-CHUV. Suite au départ à la retraite, le 31 août 2007, du professeur Pierre De Grandi, actuel directeur médical, le cahier des charges de cette fonction sera cependant revu et le poste repourvu en accord avec la nouvelle direction générale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 février 2007

DSAS, Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, 021 316 50 06 CHUV, Bernard Decrauzat, directeur général, 021 314 14 02